



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

Chemin du Pommier 5  
Case postale 330  
1218 Le Grand-Saconnex  
Genève – Suisse  
www.ipu.org

## Notes d'allocation

Mme N. Al Kharoosi  
Deuxième Vice-Présidente du  
Bureau des femmes parlementaires  
de l'UIP

Débat général sur le thème  
*Promouvoir le pluralisme culturel  
et la paix à travers le dialogue  
interreligieux et interethnique*  
137<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP et réunions  
connexes  
Saint-Pétersbourg, 15 octobre 2017

Monsieur le Président,  
Mme Matvienko, Présidente du Conseil de la Fédération et de la 137<sup>ème</sup>  
Assemblée de l'UIP,  
Monsieur le Secrétaire général,  
Mme Osuru, Présidente du Forum des jeunes parlementaires de l'UIP,  
Mme Rita Itsák-Ndiaye, membre du Comité des Nations Unies pour  
l'élimination de la discrimination raciale,  
Eminents invités,  
Chers collègues,  
Mesdames et Messieurs,

Nous sommes ici pour débattre du dialogue interreligieux et interethnique.

Le mot "dialogue" illustre parfaitement le rôle de l'UIP. C'est en effet la base de la démocratie et aussi l'un des outils au service de la paix. Le véritable dialogue tient compte de l'ensemble des divergences en vue de trouver un terrain d'entente.

**Chers collègues, tout dialogue digne de ce nom se doit d'être inclusif.** Il ne saurait y avoir de véritable dialogue si la moitié de la population, la moitié de l'humanité, est mise à l'écart. Et pourtant, trop souvent, la table des négociations est exclusivement composée d'hommes.

Cet état de fait ne saurait perdurer. Nous savons qu'une paix durable n'est possible qu'avec le concours des femmes à chaque étape du processus. Nous disposons pour cela d'un cadre juridique : la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies.

La résolution 1325 cadre parfaitement avec notre travail de parlementaires et l'application de ses principes est à notre portée. L'objectif de la résolution 1325 est d'accroître la participation des femmes, de toutes les femmes, notamment celles qui sont sur le terrain, en première ligne, et de leur prêter une oreille attentive. Leur contribution est particulièrement utile, notamment dans le cadre des efforts visant renforcer la paix, la compréhension et la résilience au sein de nos sociétés. La résolution 1325 souligne également la nécessité de tout mettre en œuvre pour promouvoir l'autonomie des femmes dans tous les domaines.

**Cela m'amène à mon deuxième point : les efforts visant à favoriser le dialogue interreligieux et interethnique doivent s'attacher à garantir l'égalité des sexes.** L'ensemble des représentants des groupes ethniques ou religieux doivent défendre le principe d'égalité.

L'égalité et les droits fondamentaux des femmes sont des principes non négociables. Ils sont notre rempart contre l'intolérance et l'extrémisme. Ce sont les fondements qui permettent à nos communautés, à nos pays et au monde de progresser. Le respect de l'égalité des sexes est la base même du respect de la diversité. Si nous oublions cela, nous perdons de vue notre objectif de cohésion sociale, de tolérance et de paix.

**Mon troisième point, lié au précédent, est que le pluralisme culturel présuppose le respect de l'individu.**

Nous devons tenir compte de la diversité qui prévaut au sein de nos propres cultures, mais aussi de la diversité parmi les femmes. Chaque femme est unique. Nous sommes toutes différentes et ces différences doivent être prises en compte non seulement au sein de nos communautés, mais également à l'échelle de la société toute entière. En particulier, les femmes issues des minorités sont souvent victimes de la haine et de la stigmatisation. C'est pourquoi il est primordial qu'elles aient voix au chapitre à la table des discussions et qu'elles puissent défendre leurs droits tout en faisant valoir leur point de vue pour favoriser la paix et la compréhension.

Permettez-moi de conclure mon propos en demandant à cette Assemblée de placer l'égalité des sexes au cœur des efforts de paix. Et aussi d'affirmer que le respect des droits des femmes et leur inclusion doivent être les conditions préalables à toute forme de dialogue.

Nous devons écouter ce que les femmes ont à dire à propos de leur culture et de leur religion. Nous devons chérir ce qui rend nos cultures à la fois si uniques et si diverses. N'oublions jamais que les femmes jouent un rôle essentiel dans la défense du pluralisme culturel et de la paix.